



Consultation jeunesse d'Interjeunes

Mercredi, 7 octobre 2015

Déroulement préliminaire

- 9h00 **Accueil des participants**
9h30 Ouverture de la consultation et mot de bienvenue
→ Mise en contexte
→ Discours de bienvenue
9h35 Présentation du déroulement de la journée et des consignes d'usages

Axe I : De saines habitudes de vie (salle A)

Axe II : Un milieu favorable à la persévérance et la réussite scolaires (salle B)

Axe III : Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir (salle C - am)

- 9h40 Présentation de chaque thème dans les salles respectives
→ 2 min pour présenter
→ 2 min par participants pour discussions
→ 4 minutes pour les porteurs de parole
10h20 Droit de parole des observateurs
→ 5 droits de parole de 2 minutes
(temps estimé 40 minutes)
10h30 Poursuite des discussions
→ 2 min par participants pour discussions
11h50 Droit de parole des observateurs
→ 5 droits de parole de 2 minutes
(temps estimé 80 minutes)
12h00 **Pause dîner**
13h15 Présentation du dernier thème :
Axe IV : Une citoyenneté active et plurielle (salle C - pm)
→ 2 min pour présenter (nouveau thème - salle C)
→ 2 min par participants pour discussions
→ Retour des animateurs sur points am (salles A et B)
→ 2 min par participants pour la poursuite des discussions
14h30 Droit de parole des observateurs
→ 5 droits de parole de 2 minutes
(temps estimé 75 minutes)
14h40 Poursuite des discussions
→ 2 min par participants pour discussions
15h40 Droit de parole des observateurs
→ 5 droits de parole de 2 minutes
(temps estimé 60 minutes)

- 15h50 Plénière
- Commentaires et recommandations sur chacun des thèmes
 - Étapes à venir
 - Évaluation de la consultation
- 16h00 **Fin de la journée**

Mode de fonctionnement

- Tous les jeunes participants sont invités dans le cercle des discussions.
- Le cercle est formé d'au maximum 100 jeunes (dépendamment de la disposition de la salle, il est possible que nous formions 2 cercles).

Fonctionnement

Mise en contexte pour chacun des thèmes :

L'animateur amène le sujet et le met en contexte de façon objective mais aussi descriptive pour susciter l'intérêt des jeunes. Il a 5 minutes pour effectuer cette tâche.

Droits de parole :

Les droits de parole sont ensuite donnés aux jeunes qui désirent s'exprimer sur le sujet. Pour s'exprimer sur le sujet, le jeune n'a qu'à mettre sa cocarde du côté de couleur, l'animateur passera à tour de rôle le micro. Un maximum de 2 minutes est accordé à chaque intervention mais celle-ci peut être plus courte si le jeune le décide.

Pour les jeunes qui voudraient s'exprimer mais qui se sentent trop gênés, ils pourront aller dans le couloir pour transmettre son message à un « porteur de parole ». Ce dernier aura pour tâche de rapporter ce que le jeune lui a transmis à sa place.

Vox pop :

Un vox pop sera aussi organisé dans le couloir pour les jeunes qui désireraient nous transmettre un message autrement que par son 2 minutes octroyé.

Gardien du temps :

Le gardien du temps assurera le suivi de l'horaire et aussi le temps alloué lors des interventions. Il agira aussi à titre de modérateur si nécessaire.

Secrétaire de thème ou pour la journée :

Trois adultes se verront attribué le rôle de secrétaire. Il est préférable de les avoir choisis avant la journée de la consultation. Ces derniers prendront en note l'essence des discussions, des points de vue et des recommandations sur chacun des thèmes.

Photographe et caméraman :

Ne sachant pas si les élus se déplaceront et afin de promouvoir la consultation, un photographe (et un caméraman) pourrait être une belle option.